



Carnaval à Rou-Marson !



Malgré des conditions météorologiques peu engageantes, les élèves des 3 classes de l'École de Rou ont défilé dans les rues de la commune pour fêter Carnaval avant les vacances de printemps.

Les déguisements les plus insolites ont attiré la curiosité des parents et des riverains, pour un moment placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur...!

Aménagements dans la commune

École de Rou



Pour que nos chères « têtes blondes » puissent avoir la main verte, deux jardinières, d'1 m² chacune, ont été confectionnées par les employés communaux et seront posées à l'école de Rou-Marson début mai.

Ateliers municipaux



Un local pour le stockage des produits dangereux, notamment l'essence et les huiles, a été construit par nos agents sur le pignon sud de l'atelier communal.

Pour vous inscrire et recevoir la prochaine lettre d'infos par mail ou vous désinscrire :

lettre-infos@rou-marson.fr

Le Proverbe du mois

"Attention, le premier des saints de glace,
souvent tu en gardes la trace"

Côté Cuisine (recette proposée par M. et Mme Béziers)

Mousse glacée à l'avocat

Pour 4 personnes : 2 petits avocats de 250g,
2 citrons verts, 120 g sucre semoule,
1 sachet de sucre vanillé ou ½ cuil. à café de
vanille liquide.



Coupez les avocats en deux, retirez le noyau et la peau : celle-ci se détache très facilement lorsqu'ils sont bien mûrs.

Coupez la pulpe des avocats en morceaux et mettez-la dans le bol d'un mixer ; pressez les citrons et arrosez vite les avocats de leur jus – cela leur évitera de noircir – puis ajouter le sucre semoule, le sucre vanillé ou la vanille liquide et faites tourner l'appareil jusqu'à ce que vous obteniez une purée très lisse et très légère : 1 mn suffit.

Lorsque la mousse est prête, répartissez-la dans quatre coupes et laissez-les 1 h dans le haut du réfrigérateur.

Servez la mousse lorsqu'elle est bien froide. Vous pouvez la laisser 2 h ou 3 h au réfrigérateur, mais pas plus longtemps, car elle perdrait assez vite sa très jolie couleur vert tendre.

Servez ce dessert insolite et délicieux accompagné de petits gâteaux de votre choix.

Côté Jardin

Avec l'arrivée des jours ensoleillés, le jardin se réveille et jour après jour, la végétation s'offre à notre regard, quel enchantement !

Le mois de mai est le mois pour le bouturage. C'est le moment idéal pour prélever les jeunes pousses gorgées de sève (avec la lune, choisissez un jour de fin de lune ascendante) et plantez les en lune descendante pour favoriser l'enracinement).

Les arbustes qui fleurissent au printemps, Forsythia, Camélia, Cognassier du Japon, Magnolia, Lilas doivent être taillés peu ou beaucoup dans le mois qui suit leur floraison. Cette taille permettra la floraison de l'année prochaine. Un arbuste non taillé multiplie les rameaux, s'affaiblit et fleurira moins l'année suivante.



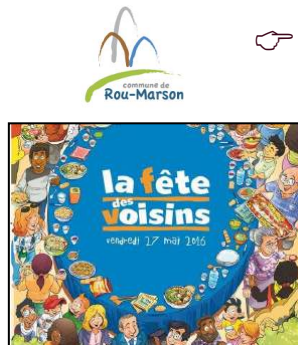
Au potager :

Pour égayer le potager et découvrir les saveurs qui nous viennent de l'antiquité, plantez des blettes (aussi appelées cardes ou poirée).

Différentes variétés offrent des couleurs du vert au grenat. Facile à cultiver, elles aiment les sols frais profonds.

Plantée en plein soleil elle produit de juin à la fin de l'automne. Semez en paquets de 3 ou 4 graines – pour plusieurs plants, espacez de 40 cm. Lorsque les plants ont 4, 5 feuilles, éclaircissez et ne gardez que le plus beau plant. Maintenez la terre humide pendant la période de pousse. Binez et surveillez les limaces qui l'adorent !

Dès que nous aurons passé les dernières fraîcheurs, 12 ° minimum, nous pourrions semer directement en terre le concombre.



Prochaine Réunion du Conseil Municipal

Mardi 3 mai 2016
à 20h30

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie de commémoration
de l'Armistice 1945 aura lieu le

Dimanche 8 mai à 11h00
devant le Monument aux Morts

A l'issue, un vin d'honneur sera servi à la
Maison des Associations de Rou.

Vos évènements du mois

Mercredi 11 mai

Conte à la Bibliothèque municipale de Rou à 16h30.
Pour les enfants de 3 à 7 ans.

Vendredi 27 Mai

Fêtes des voisins

C'est l'occasion d'organiser un moment de convivialité dans votre rue, votre quartier ou votre lotissement.

Aucune contrainte si ce n'est de passer un bonne soirée !

Vous avez besoin d'idées : www.immeublesenfete.com

Dimanche 29 Mai



Les fruits & légumes du mois

